

Ecofi Agir pour le Climat, un fonds pour répondre à l'urgence de la transition écologique et énergétique

Ecofi Investissements lance Ecofi Agir pour le Climat, un fonds multi-actifs ISR et solidaire, avec des parts de partage, pour répondre à l'urgence de la transition écologique et énergétique.

Particularités du FCP

Ecofi Agir pour le Climat est un fonds engagé qui répond aux enjeux majeurs du 21^{ème} siècle. Il allie à la sélection d'entreprises qui œuvrent pour la transition écologique et énergétique, la gestion financière et extra-financière (ISR), l'investissement dans des entreprises solidaires et le partage.

Processus d'investissement

Ecofi Agir pour le Climat est un FCP multi-actifs qui permet, sur un horizon de 5 ans, de dynamiser ses placements. Les valeurs sont sélectionnées en donnant la priorité aux émetteurs dont l'activité entre dans le champ de la transition énergétique et écologique – les éco-activités – c'est-à-dire concourant à une « croissance verte ». La gestion ISR permet ensuite de se focaliser sur les entreprises les plus responsables et les moins controversées au regard de leurs enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Le FCP est investi en actions (60% minimum) et en instruments de taux (35% maximum), en privilégiant les obligations vertes. Il est également investi (10% maximum) dans des entreprises solidaires non cotées dont l'activité contribue à la protection de l'environnement.

Enfin, pour les parts de partage « CCFD-Terre Solidaire - Faim & Climat » et « Fondation Terre Solidaire – Transition pour le climat », jusqu'à la moitié des sommes distribuables bénéficie annuellement, sous forme de don, au CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) – Terre Solidaire.



« Dans un monde qui a besoin de plus en plus d'énergie, la mise en place de l' Accord de Paris porte à la fois sur la production et la consommation d'énergie. L'enjeu est d'identifier les solutions qui répondent à ces problématiques. Ecofi Agir pour le Climat permet d'investir dans des sociétés qui interviennent sur des thématiques durables et sont engagées sur la voie de la transition énergétique responsable. » a déclaré Olivier Ken, gérant et spécialiste du développement durable chez Ecofi Investissements.

Principales caractéristiques

Objectif de gestion	Le FCP est géré dans l'optique de procurer, sur un horizon de placement de 5 ans, une optimisation de la performance d'un portefeuille géré discrétionnairement sur le thème de la transition énergétique et écologique et selon une approche ISR.
Code ISIN	Part « C » : FR0010642280 - Part « I » : FR0013381712 Part « CCFD-Terre Solidaire Faim & Climat » : FR0013381720 Part « Fondation Terre Solidaire – Transition pour le climat » : FR0013381738
Société de gestion	Ecofi Investissements, SGP agréée par l'AMF n° GP97004
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création	Parts C et I : 29 décembre 2008 / Part CCFD-Terre Solidaire Faim & Climat : 30 novembre 2018 A compter du 30 novembre 2018, le FCP a changé de nom, de stratégie, d'objectif de gestion et d'indicateur de référence.
Devise de valorisation	Euro
Indice de référence	Le nouvel indice a posteriori du FCP est composé de 75% du MSCI EUROPE TR converti en euro (cours de clôture et dividendes réinvestis) + 25% EONIA capitalisé OIS (au lieu de 60% du MSCI WORLD INDEX converti en + 40% EONIA capitalisé OIS auparavant).
Forme juridique	FCP
Classification	Multi-actifs
Valeur initiale de la part	Part C : 50€ - Part I : 50 000€ Part CCFD-Terre Solidaire Faim & Climat / Part Fondation Terre Solidaire – Transition pour le Climat : 150 €
Conditions de souscription/ rachat	Chaque jour (J) avant 10h00 sur la valeur liquidative du jour (J) à cours inconnu. Règlement J+1
Frais de gestion	Part C, Parts CCFD-Terre Solidaire Faim & Climat et Fondation Terre Solidaire – Transition pour le climat : 2% TTC taux maximum Part I : 0,80% TTC maximum
Commission de souscription / rachat	Néant
Commission de mouvement	0,1196% TTC / Transactions actions uniquement
Commission de surperformance	Néant
Risques significatifs	de gestion discrétionnaire, action, sectoriel spécifique, taux, crédit, de perte en capital, action, lié aux investissements solidaires, de liquidité, de contrepartie, liés à la gestion des garanties, liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, juridique.

CONTACT PRESSE

Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature : **ACTIFS POUR LE FUTUR**.

www.ecofi.fr   